L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 23 MAI 1893.

LE VOLKFEST.

Une fois de plus, la Volkfest (la fête du peuple) des Allemands vient de remporter un grand succès aux Fair Grounds —succès franc, loyal, où chacun mettait du sien, sans arrière-pensée, parce que chaque chose, comme chacun, y était à sa place, et que la direction confiée aux têtes de la colonne était admise par tous, sans exception — sachée autant par la foule de ceux qui y ont assisté, que par les distractions et les jeux qui y fourmillaient, par la gaîté qui l'a animée d'un bout à l'autre, et par l'ordre parfait qui n'a cessé d'y régner.

On sait que, depuis très longtemps le Volkfest se donne au bénéfice de l'Asile Protestant des Orphelins Allemands. C'est la règle invariable. Cet asile doit toute la prospérité dont il jouit aux recettes de cette fête. Personne ne l'ignore dans la colonie et comme, d'autre part, on est parfaitement persuadé, et pour cause, que les fonds sont administrés d'une façon irréprochable, on se fait un plaisir, un devoir de relever le Volkfest par sa présence, de lui apporter son obole, d'y faire des dépenses. Les organisateurs de la fête savent tout cela d'avance ; ils n'hésitent pas aux mêmes à se mettre en frais, bien sûrs que le public y répondra généreusement et avec confiance. Et ils ont raison, une fois de plus, le double succès d'hier et d'avant-hier en est la preuve.

Charmant, d'ailleurs, et excessivement attrayant, le programme. De très-bonne heure, dimanche, les Fair Grounds étaient envahis par une foule énorme de dames, de demoiselles, d'enfants des deux sexes qui venaient prendre part aux réjouissances, et beaucoup d'entr'eux en d'autres, une part très active.

Un mât de cocagne au haut duquel pendaient des boîtes de candy, des instruments de musique, des montres, etc , excitaient mille convoitises.

Puis venaient les exercices de gymnastique, si chers aux Allemands et dans lesquels ils excellent.

Enfin, une foule d'autres jeux dans le détail desquels il nous est impossible d'entrer.

Il nous a été permis alors de jeter un coup d'œil sur les préparatifs. Partout des étendards aux couleurs américaines et aux couleurs allemandes. Nous ne savons combien de bars parfaitement installés, brillamment décorés, garnis de tables élégantes et de comptoirs fort bien ornés, qui étaient sous la direction et l'inspection de membres du comité général. Nous avons, surtout, remarqué la grande salle de bal, plus brillamment éclairée qu'à l'ordinaire. On sait en général qu'elle est recouverte d'une toiture grossière, et, dès lors, peu agréable à l'œil. Le comité avait eu la très heureuse idée de dissimuler cette affreuse boiserie derrière un plafond bien clair, presque blanc, du plus heureux effet.

Avis aux organisateurs de fêtes aux Fair Grounds. Désormais, espérons-le, on n'y dansera plus dans une vaste grange, mais dans une véritable salle, ornée comme il convient à des réunions ou se trouvent des Dames et des Demoiselles.

La fête a été inaugurée par une procession à la tête de laquelle marchait le comité suivi par longue théorie de garçons et de fillettes qui, après l'allocution du président de l'association, M. Einsiedel, devaient exécuter plusieurs chants, entr'autres "le Triomphe de la Liberté." Cette mélodie, rendue par plusieurs centaines d'enfants chantant à l'unisson, a produit un effet étonnant, un effet auquel nous ne sommes pas accoutumés ici.

Puis sont venus les jeux, des courses, des luttes comiques à l'instar de celles de Sullivan et Corbett. Ajoutons tout de suite qu'il n'y avait là rien que de très innocent. Il n'y a eu ni de sang versé ni d'œil poché.

Le mât de Cocagne, avec ses montres, ses accordéons, ses pipes, ses boîtes de cigares, a clos la série des divertissements de ce genre.

A la tombée du jour, des milliers de lanternes ont été allumées. Le long et au-dessus des grands chênes verts qui ornent les Fair Grounds elles produisaient un effet charmant. Quant aux bars, aux cafés, aux restaurants, ils brillaient de tout leur éclat. Jamais nous n'avons vu de tables et de comptoirs plus encombrés. Puis, a commencé la véritable fête de nuit, le bal. Un des plus réussis que nous ayons vus dans la grande salle, décorée comme nous l'avons déjà dit.

Il nous a été impossible d'assister aux courses qui ont eu lieu, dans l'après-midi, ni au feu d'artifice qui avait été réservé pour la nuit d'hier. Tout cela n'a été ou ne peut plus réussi ; les coureurs surtout, oh il y avait des prix fort tentants, de $150, de $90, de $40 et de $20.

A l'heure où nous posvons nous rendre une dernière fois au Volkfest, nous retrouvons la même foule qu'hier soir, aussi gaie et dansant, avec le même entrain que la veille.

Les allemands ont la réputation de savoir s'amuser tranquillement, sans faire de tapage, sans jamais provoquer l'intervention de la police. Ils l'ont prouvé hier encore et avant-hier ; nous devons leur rendre franchement et loyalement cette justice.

LA GELEE EN FRANCE.

(Extrait de l'*Autorité*, de Paris, du 11 mai :)

On signale des gelées un peu partout. Les dégâts sont importants. Dans certaines contrées, la récolte sur laquelle on fondait les plus belles espérances est entièrement perdue.

Voici les dépêches que nous recevons à ce sujet :

Bourgne, 8 mai.—La température s'est sensiblement abaissée depuis deux jours, hier et avant-hier, il a gelé en divers endroits du département, et les vignobles ont eu beaucoup à souffrir.

Nantua, 8 mai.—Hier matin et ce matin encore le thermomètre est descendu, en rase campagne, au-dessous de zéro. Une forte gelée blanche a recouvert les prairies, et on a trouvé de la glace au bord des toits. Les fruits et les noyers ont été gelés en partie, les vignes et les jardins ont également été éprouvés ; cependant le mal est loin d'être irréparable et, si la chaleur revient nos cultivateurs en auront été quittes pour la peur.

Annecy, 8 mai.—La nuit dernière a été fatale à nos vignerons ; la température s'est subitement abaissée par suite d'une bise glaciale et la gelée a fait beaucoup de ravages, principalement dans les vignobles. Les cultivateurs sont au désespoir. Déjà, par suite de la sécheresse, qui se discontinue pas depuis le 2 mars, la perte sensible sur les foins et sur les pailles représente 50 0/0 de la production normale ; en un mot, toute végétation est ravagée dans la campagne. Le prix moyen de la vie a augmenté, dans la seule ville d'Annecy, de 10 0/0.

Une dépêche de Bonneville complète les renseignements que nous avons donnés hier :

Bonneville, 8 mai.—Depuis bientôt deux mois et demi que nous jouissons d'un beau temps exceptionnellement sec, la vigne et les arbres fruitiers avaient fait des progrès surprenants ; la végétation était en avance d'un mois sur les autres années ; il n'y avait que les foins qui n'avaient pas prospéré.

Tous, à la campagne, les vignerons surtout, se réjouissaient en prévision de la superbe récolte qu'ils allaient faire cette année, lorsqu'heureusement hier matin, par un temps très clair, mais froid, la gelée a fait des ravages considérables dans les vignes ; quelques-unes sont entièrement gelées. Les plus favorisées ont été gelées à moitié, très peu ont été épargnées.

C'est une grande perte pour nos vignerons, très nombreux dans le pays, car sur toute la rive droite de l'Arve, depuis Cluses jusqu'à Genève, il n'y a que des plants bons de vignes. Il y a eu beaucoup de noyers gelés, les pommes de terre et les jardinages ont été très maltraités également.

Pendant les derniers jours de la semaine dernière, une bise violente n'a cessé de souffler, continuant ainsi à dessécher les terres.

Le thermomètre s'est descendu à — 6°.

Auxerre, 8 mai.—La gelée de l'avant-dernière nuit a causé de grands dégâts dans toutes les vignes en plaine. La nuit dernière, il est tombé des averses de grêle ; aujourd'hui un vent glacial souffle et on remplace les vignerons redoutent une nouvelle gelée.

Thiers, 8 mai.—Cette nuit, il a fait un froid terrible qui a abîmé les vignes sur les bords de la Durolle. Il a gelé à toute beauté. Les noyers ont également beaucoup souffert. Les agriculteurs sont dans la consternation.

Nancy, 8 mai.—La température s'est considérablement rafraîchie depuis deux jours. Deux fortes gelées se sont produites, hier et aujourd'hui, et ont causé quelques dégâts aux vignobles.

Une dépêche de Montpellier et de Lyon signalent également des dégâts causés par la gelée, dans ces régions.

Une dépêche de Lyon dit qu'une pluie fine est tombée dans l'après-midi d'hier.

Enfin, un télégraphe, de Tunis, qu'un violent orage avec grêle s'est abattu dans la région de l'Enfida. La grêle a causé de gros dommages à la vigne et aux céréales.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 Mai 1893.—Indications pour la Louisiane : Temps généralement beau, vents du sud à l'ouest.

Température du 22 mai 1893.
Thermomètre de E. A. Claudnat, Opticien, No 143 rue du Canal.

Heure Centésimales et Baromes.	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	76	22
Midi	92	30
3 P.M.	90	30
9 P.M.	82	26

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Wm A. Embert à Mlle Josephine Gruber ; John M. Olsen à Mme Thomas Schannen ; Thos C. Kinsey à Mlle Caroline H. Scranton ; James Reiche à Mlle Ellen M. Spring ; Wm Prudhomme à Mlle Louise Migeibolliam ; Eli Charles à Mlle Louisa Jones.

NAISSANCES.—Mme John E. Farrell, un garçon ; Michael Willis, une fille ; Julian Winehill, un garçon ; Wm A. Stein, un garçon ; J. Regan, un garçon ; Jules D'Hémécourt, un garçon ; Jules Duplessier, un garçon ; Domenica Aiasa, une fille ; Gabriel Gabarrel, un garçon.

DÉCÈS.—Frank X. Barbot, 66 ans, 406 rue St Andrew ; Magdalen Speer, 4 mois, rue Charles et White ; Laura M. Lowden, 1 mois, 107 rue Bruto ; Philip J. Mills, 85 ans, 140 r. Septième ; George Constance et Ste Marie ; Mme Ann Moran, 72 ans, 31 Broad, Chas A. 8 Smith, 49 ans, 78 Cleveland ; Percival T. Estes, St-Claude et Maniqué ; Robt Ratton, 17 ans, 47 Louisa.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

N. Moures au Gulf States Land and Improvement Company, un terrain borné par les rues Laurel, Constance, Première et Seconde, $50.

Héritiers de J. Fourmentin à Henry Molle, cinq terrains bornés par les rues Conti, St-Louis, Cortez et Scott, $600.

William F. Fulham à William C. Fulham, un morceau de terre borné par les rues Bienville, Milan, Dryades et Baronne, $3,500.

Mme John Kelleher à la People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Camp, Chestant, Lyon et Bordeaux, $2,010.

People's Homestead Association à Mme John Kelleher, la même propriété, $2,600.

Mme M. H. Derby au People's Homestead Association, un lot de terre dans l'Pilet borné par les rues Laurel, Delachaise, Constance et l'avenue Louisiana, $800.

F. Aufmkolf à A. S. Comet, deux terrains dans l'Pilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Galvez, St-Pierre et Johnson, $1,100.

Etat de la Louisiane à Mme A. D. Sinnott, un terrain borné par l'avenue Napoléon, les rues Alexander, Baudin et Banks, $41.

Charles Morath à F. J. Wildar, deux terrains bornés par le chemin de Gentilly, les rues Fortin, Savage et Fair Grounds, $1,500.

A. S. Ranlett à la American Shot and Lead Company, deux terrains bornés par les rues St-Joseph, Julie, Constance et Magazine, $22,500.

Héritiers de George A. Haab à la Third District Building Association, un terrain borné par les rues Urquhart, Musique, Marais et Washington, $850.

Third District Building Association à George Spotes, même propriété, $1,000.

Mme Mary Vasle à Charles Wendt, un terrain borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Enghien et Port, $1,100.

Mlle V. E. Judson à M. Scouler, deux terrains bornés par les rues Prytanée, Clio, St-Charles et Erato, $8,650.

Joseph Tanner à A. Durieu, quatre terrains bornés par les rues Foucher, Delachaise, St-David et St-Patrick, $1,500.

William A. Fitzpatrick à S. Oteri, un lot borné par les rues Broslru, Cadiz, Long et Valence, $3,720.

Succession de H. T. Vennard à N Caillan, deux terrains bornés par les rues St-David, Liberté, Deuxième et Troisième, et un morceau de terre, $1,750.

Même au William H. McLellan, un terrain borné par les rues Washington, Quatrième, Annonciation et Laurel, $1,175.

Mme M. E. Mahrtens à Mme J. Gaven, un terrain borné par les rues Galvez, Johnson, Jackson et Canal, $1,100.

Mme M. L. Genella à Mlle F. Gasquet, un terrain borné par les rues St Charles, Upperline, Carondelet et Robert, $7,100.

W. J. Villio à George E. Courtin, un morceau de terre borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, $650.

Sheriff Civil à Charles J. Gregson, un terrain borné par les rues Gasquet, Canal, Derbigny et Roman, $1,600.

C. Thomas à Mme M. Cauhay, deux terrains bornés par les rues Nashville, Tchoupitoulas, Eleanor et Annonciation, $400.

Mme W. W. Oliver à Mme C. Gondran, un morceau de terre borné par les rues Conti, Rocheblave, Hôpital et Quartier, $550.

Mme A. Maanuras à P. X. Schneider, un terrain borné par les rues Union, Royale, Dauphine et Français, $2,500.

S. S. McCoen à John Queally, deux terrains bornés par les rues Terpsichore, Constance, Melpomène et Annonciation, $5,550.

Mme et M. C. Dresler à la Mutual Loan and Building Association, un terrain borné par les rues Upperline, State, Laurel et Market, $200.

John J. Gunson à William Gustron, un terrain borné par les rues Bourgogne, Esmarte, Désiré et Ptélé, $8500.

John J. Gorman à la Interstate Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Magasins, Constance, Léon et Cadiz, $1,700.

E. H Stream à E. L. Stream, huit terrains bornés par les rues Peters, Prytanée, Léontine et Perrier, $3,000.

W. H. Straffe & Co., Limited, à E. H. Stream, un llet borné par les rues Peters, Prytanée, Léontine et Perrier, $5,000.

C. W. Sherry au Orleans Levee Board, un llet borné par le chemin public, les rues Broadway, Front et Chestnut, $1,000.

Cour Suprême.—H. J. Warner contre J. G. Clarke & Cie.—Dommages réduits de $3,000 à $600.

V. M. Pardy contre A. J. Forstall et autres—Jugement renversé.

C. M. Lanton contre Louisa C. Lanton—Jugement confirmé.

Cour d'appel. — Paul Fourchy contre F. C. Bantovich et E. C. Bernados—Jugement confirmé.

Gulf State Land and Improvement Company contre E. H. Chadwick. Rejet de la demande de nouvelle audition de cause.

Duvall & Favrot contre N. A. Cunningham. Même décision.

J. G. Clarke contre C. H. Parker. Même décision.

Manion & Cie. contre Magheon frères. Même décision.

Crescent City Slaughter House Landing contre V. J. Duplessi. Jugement confirmé.

M. Graw contre la Municipal Ice Co.—Jugement renversé.

Gillin contre Ravain, Sutherland contre Towsend—Jugements confirmés.

Cour de Circuit.—Abbemer Busch Brewing Co. contre H. D. Clayton, H. B. Tonkins contre D. M. Borman, H. Ivory contre W. Kennedy—Jugements confirmés.

H. McNiell contre le steamship "Pare" en $10.000 de dommages. Une somme de $5 000 lui est accordée.

Cour Criminelle.—Section A.—J. Hutchen voies, de fait, ordonnance de non lieu.

Section B.

W. Bordon, voies de fait, ordonnance de non lieu.

W. Beasley, port d'arme cachée, $5 ou 10 jours.

Le nouveau Chief Clerk.—Le nouveau commis en chef de l'Hôtel de Ville vient d'être nommé par le maire, en remplacement de feu M. Goerthner qui lui-même venait de succéder à M. Ewer, décédé.

Le nouveau nititulaire est M. Mike Fitzpatrick, frère du maire.

Accidents.—Hier matin, une collision a eu lieu entre un des chars de la rue du Camp et un wagon chargé de meubles. Un de ceux-ci qui a heurté une des fenêtres du char a frappé à la tête Mme Walter L. Sazon qui se trouvait dans le char et on a dû la transporter chez elle en voiture. Elle est grièvement blessée.

Hier matin, à 11 heures, Mme Marie Clifford, âgée de 65 ans, est traversant la voie des chars coin St-Charles et Delord, a été renversée par un char de la ligne Napoléon avenue, et blessé aux deux mains.

Chute fatale.—Hier à 3 h. 30 P. M., Mme Jane B. Tompkins, âgée de 58 ans, en voulant fermer les volets du premier étage s'est trop penchée, a perdu l'équilibre et est tombée sur le pavé d'une hauteur de 15 pieds. La mort a été instantanée.

Suicide.—George Buchon, un des typographes de l'*Abeille* où il était employé en qualité de correcteur, a mis fin à ses jours dimanche matin, en absorbant de l'acide prussique. Il a été trouvé mort à 11 heures du matin, dans son lit, par sa propriétaire, Mme Lafrance, qui tient une auberge au No 80 de la rue Royale.

Elle a immédiatement fait avertir le Coroner

Le défunt était âgé de 27 ans, célibataire et d'origine Belge. Il n'avait pas de parents en ville et s'adonnait à la boisson.

Il avait passé la soirée de samedi au théâtre de Wenger, et était rentré tard et remorti plusieurs fois.

Il logeait avec un camarade auquel il l'a laissé un billet pour lui annoncer qu'il lui légait tout ce lui appartenait.

Le défunt avait revêtu un costume neuf et du linge propre avant d'absorber le poison.

Suicide.—Hier soir à 7:45 heures, Mlle De Rancé qui demeure au No 175, de la rue Dorgenois ayant entendu une détonation provenant de la chambre occupée par son frère Sidney De Ranné, s'y est précipitée et a trouvé ce dernier étendu devant la cheminée tenant un revolver à la main.

Elle a appelé au secours, et deux voisins, MM. De Armas et Sidney Morel ont répondu à son appel et sont allés chercher le Dr J. J. D'Aquin, médecin de la famille, qui après avoir examiné M. De Rancé et s'être assuré qu'il était parfaitement mort, a conseillé son transport à l'Hôpital de Charité, où il a été conduit dans une voiture d'ambulance.

Le Dr Miles a déclaré que la balle avait pénétré de côté gauche de l'abdomen, et après avoir traversé la raie et le foie, s'était logée sous la peau.

Il paraît que M. De Ranné qui ne survivra probablement pas à ses blessures, souffrait depuis plus de six ans, d'une maladie incurable, et qu'hier soir, fatigué de souffrir, il s'est placé devant une glace dans sa chambre et s'est tiré un coup de revolver.

Il était âgé de trente-sept ans et tenait un bureau de loterie sur la Levée, à l'encoignure de la rue Espagne.

Ce matin à 2 heures, aucune amélioration ne s'était produite dans son état, et on s'attendait à le voir expirer d'un moment à l'autre.

Arrestation. — Les détectives Flotte et Dale ont arrêté hier à l'encoignure des rues Dryades et Delord, Wm Cofet, un employé de chemin de fer, qui était recherché pour avoir commis trois meurtres : un à Winona, Tex., un à Bastrop, Tex. et un à Shaw, Miss. Le prévenu a été écroué au poste de police du premier precinct.

Tentative de suicide. — Hier soir à 6:30 heures, Fred Sanders Kopyssenbacher, une jeune fille de 21 ans, a tenté de se suicider chez elle coin Upperline Avenue et Morales, en se tirant un coup de revolver au côté gauche de la poitrine.

Les étudiants après avoir constaté la gravité de sa blessure, l'ont emmenée à l'Hôpital. Elle voulait mettre fin à ses jours parce qu'elle avait été séduite et abandonnée par un conducteur de chars de la ligne Levée et Casernes, un nommé Peter Weixelle.

L'excursion de la Batterie B.—Dimanche matin, à 8 heures, les membres de la Batterie B, du Louisiana Field Artillery, sont partis pour Thibodaux, avec leur capitaine M. W. Beanham, et bon nombre d'invités. Le train se composait de trois wagons. A Thibodaux, les excursionnistes ont été reçus par les canonniers de Donaldsonville venus dans l'unique but de souhaiter la bienvenue à leurs camarades.

Lorsque le train est entré en gare, leur orchestre s'est fait entendre et on lui du capitaine Beanham a répondu à leur sérénade, puis les soldats se sont dispersés dans le village et chacun s'est occupé de son plaisir et de son alimentation, car l'excursion ne comprenait aucun repas et chacun a été obligé de se pourvoir.

Dans la soirée, les excursionnistes se sont réunis sous les grands chênes le long du Bayou Lafourche et ont entendu un concert en plein vent. Au moment de départ, les Canonniers de Donaldsonville étaient là pour dire un dernier à leurs camarades. Le Capitaine Beanham les a remerciées de leur gracieux accueil et le train est parti au milieu d'acclamations enthousiastes.

Le comité d'organisation se composait de MM. John Forrest, sergent ; W. H. Beanham, capitaine ; W. H. Flaherty, E. Moses, M. P. Lenihan, E. Sauter, sergents ; A. S. Cain, I. Pickens, M. W. Mason, R. J. Wire, caporaux ; C. H. Hamilton, Jos. Green, Geo. Keller, invités.

Société de Bienfaisance des Laitiers.—Cette société célébrera son quatorzième anniversaire, dimanche prochain, 28 mai. Il y aura grand pasquet à la Salle de l'Etoile Polaire, coin Rampart et Kerlerec. Le comité chargé des préparatifs se compose de MM. Alf. Guttierez, chairman, P. Passegur, *ex officio*, P. Donnès, I. Pagnac, L. Baudéan et A. Dupaquier.

Voici la composition du bureau pour l'année courante :

P. Passegur, président ; Y. Bordas, vice-président ; J. Pagnac, trésorier ; P. Cazalot, secrétaire ; D. Pouy, collecteur ; A. Dupaquier, grand-marshal.

Membres du conseil :

T. Payssan, B. Sénac, J. M. Artigues, J. Mahner, J. M. Laroux, J. M. Duvernois, Gt. Bourcq, J. Betpouey, P. Medus, P. Calbo.

United Slavonian B. A.—La United Slavonian B. A. a célébré dimanche dernier 19me anniversaire au Canal Mal Southern Park, qui avait été magnifiquement décoré. La fête a commencé à midi par un barbecue dont trois moutons ont fait les frais selon une ancienne coutume de la mère-patrie.

Plus tard dans la journée, un banquet a été servi dont les mets étaient pour la plupart préparés selon la mode du pays. Après la série des toasts, le président Abramovitch a prononcé un discours dans lequel il a passé brièvement en revue les intéressantes traditions de la race slave.

La fête s'est terminée par un bal.

Les officiers de l'association sont : K. G. Abramovich, président ; E. C. Petrovich, vice-président ; B. P. Salaich, secrétaire aux archives ; J. Jersaich, secrétaire aux finances ; A. Masich, trésorier ; J. Popovich, grand marshal.

Bureau d'Administration. — N. Ostermann, J. Appolonio, S. Lalocsevich, M. Sanasovich, L. Grabre, V. Illich, F. Starcich.

Médecins—Drs Czarnowski, J. J. Castellanos, F. Formento et J. F. Chrétien.

Entrepreneur de Pompes funèbres—Franz & Schoss.

Rixe.—Une rixe a eu lieu dimanche sur la plantation de M. Freret, à 4 1/2 milles au-dessous d'Algier, entre deux hommes de couleur, T. Readon et Jos. Augustin. Readon a essayé de tirer sur Augustin, mais sans réussir à l'atteindre, et celui-ci l'a blessé d'une balle à la jambe gauche et d'un coup de crosse à la tête. Tous deux ont été arrêtés. Ils étaient chacun armés d'un vieux mousquet.

Le feu.—A 10 h. 30 A. M., une alarme a été donnée à la boîte No 25, par M. King, pour un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe à gasoline, qui s'était déclaré au No 1,062 de la rue Constance, occupé par M. George Rourbach, boulanger. L'immeuble a été légèrement endommagé.

A 10 h. 30 A. M., un commencement d'incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gasoline a endommagé pour environ $60 le No 155 de la rue Market occupé par Mme C. A. Borden, et assuré pour $1,000 à la Queen Ins. Co.

En essayant d'éteindre les flammes, Mme Borden a été légèrement brûlée au bras gauche.

Vols.—M. E. Joubert, qui habite rue Royale, No 142, a été victime d'un vol assez singulier au No 1 de la rue Bassin. On lui enlevé ses vêtements, une montre de $40 et une somme de $6. Deux femmes ont été arrêtées pour ce vol.

Geo Tallacon alias Squash, un nègre qui avait volé hier matin un gilet de $2 50 à l'étalage de M. H. Mittendorf, rue Gravier entre Remparts et Dryades, a été arrêté.

—Hier à 2 heures, on a volé chez Mme Reed, No 425 rue Constance, un portemonnaie contenant six pièces de $20 et deux billets de $5.

Un duel.—Le sergent Conrad, du 3me precinct, ayant appris hier soir que Albert Sanches, qui habite coin Quartier et Bourbon, et M. Paul Picard qui habite No 126 rue Royale, devaient se battre en duel ce matin à 5 heures, s'est mis en devoir de les arrêter.

M. Sanches a été conduit au poste, mais on n'a pas trouvé M. Picard, et à minuit il n'avait pas encore été arrêté.

Le duel a été causé par une question de femmes.

Il devait avoir lieu au City Park ou aux Casernes et les voitures avaient déjà été retenues chez M. Bonnot.

Menus faits.—Le juge Whitaker a condamné hier à $50 ou soixante jours de prison, Tho. Bostick, âgé de 21 ans, qui, étant ivre, avait mis la désordre dans un char de la rue St-Charles.

—Hier soir à 5 h. on a trouvé dans un pont rue Marigny près Roman, le corps d'un enfant nouveau-né qui a été transporté à la morgue.

—Hier soir, à 5 h. on a trouvé dans un pont rue Marigny près Roman, le corps d'un enfant nouveau-né qui a été transporté à la morgue.

Le Nouveau Système d'Egouts.

Nous reproduisons *in extenso*, vu l'importance du sujet, le rapport plein d'intérêt que le Dr Formento a lu au Bureau de Santé, à sa dernière séance sur le nouveau projet présenté par le "N. O. Sewerage Company" :

Messieurs,

Votre Comité spécial auquel a été référé le plan du "Sewerage Company" de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous présenter son rapport.

La question des égouts est une des plus importantes qui aient jamais été soumises au Bureau de Santé. Le projet de si grande intérêt n'a été présenté à nos connaissance. La science sanitaire, en effet, reconnaît aujourd'hui que les plus grands dangers de la santé publique proviennent pour une ville qu'une abondance d'eau pure. Dans toutes les villes où on a constaté une grande diminution dans la mortalité de la population, tandis qu'il a été démontré que les villes les plus malsaines du monde sont celles qui n'ont pas d'égouts, mais qui ont encore à l'horrible système de fosses et de latrines.

On a de la peine à comprendre que les habitants de cette ville aient pu se contenter jusqu'à ce que cet affreux système, et qu'il y ait encore des personnes qui veulent le maintenir tel qu'il est à cet égard. Est-ce par indifférence, ou par ignorance de leur part, ou bien feut-il attribuer cette répulsion à quelque imperceptible et mystérieux appareil olfactif ! Peut-être devons nous être moins sévères à blâmer ces personnes, lorsque nous nous rappelons que tout dernièrement on croyait encore à l'impossibilité d'établir ici un système d'égouts, tel qu'il en existe dans toutes les villes bien situées et favorisées de la nature de notre sol plat, bas et marécageux.

Un grand nombre de nos concitoyens plus éclairés admettent la possibilité de construire ici des égouts, mais pensent que la chose n'est pas désirable à cause du coût énorme de l'installation première, et de la dépense imposée à chaque propriétaire, pour l'entretien des appareils, le prix de l'eau, etc.

Ces objections sont opposées à toutes semblables assainissements, et ne doivent pas nous effrayer ou des difficultés d'exécution qu'elles présentent semblent ignorer qu'il n'est pas d'obstacles que l'homme ne surmonte le génie aujourd'hui moderne, que nous voyons tous les jours les œuvres merveilleuses dues à cette science. Ils paraît de vue que s'il est vrai que les progrès en hygiène est coûteux, il n'y a pas de science trop grand pour assurer la santé publique, que toute dépense faite dans ce but doit être regardée comme un accroît de capital, et que les gains obtenus en santé, en confort, en diminution de mortalité, en augmentation de valeurs, compensent grandement la première dépense.

Le système d'égouts de la Nouvelle Orléans, à la tête de laquelle se trouvent nombre de citoyens intelligents et progressifs, disposant d'un capital considérable se présente aujourd'hui devant nous, et nous nous sommes empressés d'une année d'études et d'observations, qu'elle considère le mieux adapté aux exigences spéciales du sol, température, topographie, etc.

Le nouveau système, en résumé, bien choisi pour nous indiquer à faire vite et bien, a pour but de chercher depuis peu, de toutes parts, à secourir son apathie habituelle à *sortir de l'ornière* et à se mettre à la hauteur des progrès modernes. Son but est de profondeur tandis qu'à la pompe centrale, l'égout collecteur se trouve à une profondeur de 24 pieds et aura un diamètre horizontal de 5 pieds 6 pouces, et un diamètre vertical de 8 pieds. Sa forme est celle d'un ovale elliptique. Entre ces deux points extrêmes, la ligne se tient en inclinaison sera graduée de façon à avoir une vélocité de 2 à 3 pieds et demi par seconde, vélocité suffisante pour assurer l'écoulement des matières.

Le point central d'égout principal sera de l'avenue Louisiana (avec connection avec le canal de Port Pontalba à la rue Josephine, aux rues Carondelet, Thalia, des Remparts, Girod, Lafayette, Robertson et Quarter. Le drainage central sera pris de l'intersection de ces deux dernières rues. A ce point les matières seront emportées par une puissante pompe à vapeur et refoulées avec force par un conduit en fer de 30 pouces de diamètre, jusqu'au fleuve, à une petite distance. Cette pompe pourra lancer par 18,000,000 de gallons de liquide par jour. Avec cette pompe à vapeur se trouve une pompe à vent de même force double.

Le tuyau débouchera dans le fleuve à la rue du Quartier, à 100 pieds de la rive et à une profondeur de 30 pieds au-dessous des eaux basses. A ce point, le fleuve décrit une courbe très prononcée et le courant est très fort, ce qui assure une dispersion rapide des matières. On calcule que l'eau fournira 98 parties pour cent de matières égouts, et une fois versées dans le fleuve ces matières seront tellement diluées qu'elles ne présenteront aucun danger. Il est plus que probable que l'analyse chimique la plus minutieuse n'eau du fleuve recueillie à 300 yardes au-dessous de débouché de tuyau, ne révélerait pas de traces de matières égouts.

Un plan de la grande quantité d'eaux provenant des maisons, manufactures, etc., qui sera versée dans les conduits, sera ci-après tout, directement des water works et sera suffisant pour les entretenir dans un état de propreté. Il sera disposé de telle sorte que toutes les eaux pluviales, ménagères, industrielles, etc., seront amenées par des conduits convenables, dans des réservoirs automatiques (automatic flush tanks) spécialement construits spontanément dans l'égout au vingt secondes. Il est dans certains endroits où il serait difficile de se procurer la vélocité voulue, et dans un système d'écluses dont l'ouverture sera de 6 pieds sur 4 et un grand volume d'eau versera dans les conduits. Dans aucune partie de parcours, les tuyaux n'auront moins de 4 pieds de profondeur au-dessous du niveau des eaux pluviales, et pour l'égout principal passant sous la Canal Mal Southern Park, qui avait été magnifiquement décoré. La fête a commencé à midi par un barbecue dont trois moutons ont fait les frais selon une ancienne coutume de la mère-patrie.

Plus tard dans la journée, un banquet a été servi dont les mets étaient pour la plupart préparés selon la mode du pays. Après la série des toasts, le président Abramovitch a prononcé un discours dans lequel il a passé brièvement en revue les intéressantes traditions de la race slave.

La fête s'est terminée par un bal.

Les officiers de l'association sont :

K. G. Abramovich, président ; E. C. Petrovich, vice-président ; B. P. Salaich, secrétaire aux archives ; J. Jersaich, secrétaire aux finances ; A. Masich, trésorier ; J. Popovich, grand marshal.

Bureau d'Administration. — N. Ostermann, J. Appolonio, S. Lalocsevich, M. Sanasovich, L. Grabre, V. Illich, F. Starcich.

Médecins—Drs Czarnowski, J. J. Castellanos, F. Formento et J. F. Chrétien.

Entrepreneur de Pompes funèbres—Franz & Schoss.

Rixe.—Une rixe a eu lieu dimanche sur la plantation de M. Freret, à 4 1/2 milles au-dessous d'Algier, entre deux hommes de couleur, T. Readon et Jos. Augustin. Readon a essayé de tirer sur Augustin, mais sans réussir à l'atteindre, et celui-ci l'a blessé d'une balle à la jambe gauche et d'un coup de crosse à la tête. Tous deux ont été arrêtés. Ils étaient chacun armés d'un vieux mousquet.

Le feu.—A 10 h. 30 A. M., une alarme a été donnée à la boîte No 25, par M. King, pour un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe à gasoline, qui s'était déclaré au No 1,062 de la rue Constance, occupé par M. George Rourbach, boulanger. L'immeuble a été légèrement endommagé.

A 10 h. 30 A. M., un commencement d'incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gasoline a endommagé pour environ $60 le No 155 de la rue Market occupé par Mme C. A. Borden, et assuré pour $1,000 à la Queen Ins. Co.

En essayant d'éteindre les flammes, Mme Borden a été légèrement brûlée au bras gauche.

Vols.—M. E. Joubert, qui habite rue Royale, No 142, a été victime d'un vol assez singulier au No 1 de la rue Bassin. On lui enlevé ses vêtements, une montre de $40 et une somme de $6. Deux femmes ont été arrêtées pour ce vol.

Geo Tallacon alias Squash, un nègre qui avait volé hier matin un gilet de $2 50 à l'étalage de M. H. Mittendorf, rue Gravier entre Remparts et Dryades, a été arrêté.

—Hier à 2 heures, on a volé chez Mme Reed, No 425 rue Constance, un portemonnaie contenant six pièces de $20 et deux billets de $5.

Un duel.—Le sergent Conrad, du 3me precinct, ayant appris hier soir que Albert Sanches, qui habite coin Quartier et Bourbon, et M. Paul Picard qui habite No 126 rue Royale, devaient se battre en duel ce matin à 5 heures, s'est mis en devoir de les arrêter.

M. Sanches a été conduit au poste, mais on n'a pas trouvé M. Picard, et à minuit il n'avait pas encore été arrêté.

Le duel a été causé par une question de femmes.

Il devait avoir lieu au City Park ou aux Casernes et les voitures avaient déjà été retenues chez M. Bonnot.

Menus faits.—Le juge Whitaker a condamné hier à $50 ou soixante jours de prison, Tho. Bostick, âgé de 21 ans, qui, étant ivre, avait mis la désordre dans un char de la rue St-Charles.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

La crise ministérielle en Italie.

Le nouveau ministère.

Rome, 22 mai—Ce matin, à 11 heures, le roi Humbert a eu une entrevue avec Signor Giuseppe Zanardelli, ex-ministre des travaux Publics et de l'Intérieur qui lui a conseillé de ne pas accepter la démission du ministère. Signor Giolotti refuse de former un ministère, étant convaincu que le Sénat rejettera le bill des pensions.

Rome, 22 mai—Signor Giolitti a consenti à reconstituer le cabinet avec Signor Gogliardo comme ministre des finances, Signor Canonico ministre de la justice, Signor Grimaldi restera ministre du trésor.

Le ministère serait ainsi composé :

Affaires étrangères—Scior Gagliardo.

Justice et affaires ecclésiastiques—Senor Canonico

Guerre—Général Pelloux.

Marine—Amiral Racobi.

Commerce, industrie et agriculture—Pedro Lacava.

Instruction publique — Ferdinando Martini.

Travaux publics—Francesco Genela.

Postes et télégraphes—Camillo Finocchiaro Aprile.

Trésor—Berbardino Grimaldi.

Le bill des Pensions auquel sont opposés les sénateurs, a pour objet l'usage des fonds de la "Cassa Depositi" pendant trois ans, pour le paiement des pensions aux ouvriers, mais comme ce fonds a été créé spécialement pour venir en aide aux municipalités provinciales, on craint que le prélèvement des sommes nécessaires au paiement des pensions ne cause la ruine de cette institution utile.

Accident de chemin de fer.

Berlin, 22 mai — Tandis qu'un train du Tadly sud Dingle R. R. descendait une rampe, le mécanicien s'est trouvé dans l'impossibilité de serrer les freins et le train a sauté par dessus un viaduc, d'une hauteur de 50 pieds. Cinq voyageurs ont été tués et 12 blessés. Les wagons ont été démolis.

L'Amour propre national de la Russie piqué par l'Angleterre.

New York, 22 mai—Un officier de la marine russe a dit hier que la Russie se propose d'envoyer à New York plus de navires que l'Angleterre. D'ici